



## Le Petit Journal de Fressin

### EDITORI@L

De gros nuages noirs continuent à s'amonceler au dessus de nos têtes. L'avenir semble de plus en plus incertain pour bon nombre de nos compatriotes.

A commencer par les jeunes et un taux de chômage qui continue à progresser, même si la tranche A baisse... Et la réforme des retraites qui va encore aggraver les disparités : chez ceux qui ont commencé à travailler jeunes et qui devront, bien qu'ayant le nombre de trimestres suffisant travailler deux années de plus ; pour les femmes dont les carrières ont été perturbées pour raisons familiales (enfants) et qui devront attendre 67 ans pour toucher une retraite pleine.

Quitte à se faire reprocher de « faire de la politique » (refrain connu), il faut reconnaître que l'ultra libéralisme déployé ces dernières années par les différents gouvernements de notre planète est à l'origine de la grave crise qui menace les fondements même de la société. Réduction du rôle de l'Etat, privatisation, bourse, loi du marché, concurrence, suppression des services publics font que la répartition des richesses produites est dédiée uniquement aux actionnaires au lieu d'être réinvesties dans les entreprises, l'outil de travail, la production.

Cette politique connaît une accélération en France avec le Gouvernement actuel.

Notre pays vient de traverser une grave crise et le problème semble loin d'être résolu malgré une accalmie passagère. Puisse l'année 2011 apporter enfin un peu plus de justice, de paix et de solidarité.

### Réunion du 3 juin 2010

Un nouveau plan de stationnement a été mis en place à la sortie des écoles. Il semble satisfaire tout le monde dont acte.

Nous sommes revenus une nouvelle fois sur le raccordement au réseau d'eau de l'installation de Jérôme Alexandre. Le maire a proposé de prendre en charge la moitié des frais de raccordement soit une économie de 450 €. Le vote à bulletin secret a donné 8 oui et 6 non. De notre côté nous avons demandé la prise en charge totale de la facture par la municipalité car à l'avenir ce branchement pourrait servir à d'autres riverains. Pourquoi pas une nouvelle construction ? Qui sait ce que nous réserve l'avenir.... Et des jeunes qui s'installent c'est de l'or en barre pour un village.....

Le feuilleton de l'entretien de nos routes se poursuit mais cette fois-ci une décision a été arrêtée avec la réfection de la rue des gardes. Selon le devis de Baude-Billet qui a été retenu, il en coûtera 43 000 € pour 1040 mètres linéaires. Un emprunt va être sollicité auprès des organismes bancaires.

Le problème d'assainissement et de sanitaires à l'école est en passe d'être résolu avec l'installation d'une micro station d'épuration STP Triplet qui permet le rejet dans le réseau publique.

L'entretien des talus est donc désormais assuré par 'l'association d'insertion d'Embry Euréka à raison de 2 jours par semaine durant deux semaines puis 1 journée par semaine.

Notre député Jean-Claude Leroy nous a fait part de l'obtention d'une subvention de 16 839 € destinée à financer les travaux de rénovation de la salle municipale et dans le cadre du programme FARDA, programme d'équipement rural, qu'il préside.

Par contre l'inauguration de la route de la

pierre est reportée d'un an. Il semblerait qu'on ait voulu mettre un peu la charrue avant les bœufs du côté de l'Office de tourisme intercommunal !

Nous nous sommes également fait l'écho de quelques-uns de nos concitoyens qui estiment que l'entretien des écarts et autres chemins (fauchage) étaient quelque peu négligés.

### Réunion du jeudi 15 juillet 2010

Une réunion de courte durée pour délibérer sur l'emprunt pour les travaux de la rue des Gardes. Le moins-disant, le Crédit Agricole, a donc été choisi avec un taux de 2,28 % pour un prêt de 16 000 € remboursable sur 5 ans à raison de 170203 € par semestre.

### Intervention 13 septembre 2010 auprès du Centre de Distribution du courrier d'Hesdin

Monsieur le Directeur,

En ma qualité d'élu, j'ai été interpellé par de nombreux concitoyens à la suite de dysfonctionnements au sein de votre centre de distribution du courrier.

En effet pour la première fois depuis des décennies, et à deux reprises, le facteur n'a pas effectué sa tournée dans notre village, dans la semaine du 6 au 11 septembre 2010.

Il s'agirait d'un manque d'effectif.

Nous concevons parfaitement que vos collaborateurs aient droit comme tout le monde à ses congés annuels ou soient en arrêts maladie. On ne peut que leur rendre hommage car ils accomplissent, parfois dans des conditions difficiles, leur mission au service de la population avec une grande conscience professionnelle.

Mais vous comprendrez aisément que nous nous posons des questions car, à notre époque il est difficile de concevoir, vu la conjoncture économique, qu'un manque de personnel puisse être la raison de ce grave manquement au service public, ou plus exactement universel.

Cela augure mal de la privatisation de la Poste que vous êtes en train de mettre en oeuvre, malgré l'opposition d'une majorité de Français et de Françaises, et nous sommes en droit d'être particulièrement inquiets. Surtout en constatant les méfaits de la privatisation d'anciens services publics comme EDF-GDF, France-Télécom.....

*Cependant notre service universel postal prévoit : « à chaque entreprise et chaque personne physique d'accéder facilement sur l'ensemble du territoire à ses services d'une qualité déterminée, de bénéficier, à des tarifs abordables et régulés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, **d'une collecte et distribution six jours sur sept** » (contrat de service public entre la Poste et l'Etat 2008-2012).*

Le Milieu rural, malgré les efforts de ses élus, de ses forces vives, économiques, sociales et associatives, est déjà fortement pénalisé par la suppression, la fermeture ou l'éloignement des services publics. Pour rompre son isolement il doit au moins pouvoir encore compter sur un service postal de proximité, de qualité, digne de ce nom.

Une Poste qui s'éloigne de plus en plus de ses missions premières de service public auprès de la population et des acteurs économiques de notre territoire. Mais elle se doit de rester un partenaire privilégié et un acteur primordial du monde rural pour accompagner son développement et permettre ainsi à sa population de continuer à et venir « vivre au Pays » avec les mêmes services que le milieu urbain.

Ce en quoi s'emploie notre Communauté de communes avec un certain succès.

**Nous espérons que cette situation ne se reproduira plus et que vous saurez prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de ce service postal qui est (encore) plébiscité dans notre Pays.**

**Si cette situation venait à perdurer, vous comprendrez aussi que nous serons amenés à prendre d'autres initiatives pour que ce service indispensable en milieu rural, comme partout en France d'ailleurs, puisse assurer ses missions au service du public.**

**A Fressin le 12 septembre 2010**

**Claude Vergeot**

**Pour les élus de la liste.....**

**P.S. : j'ai également été interpellé par plusieurs retraité(e)s de la commune, personnes âgées pour la plupart et dont certaines éprouvent les pires difficultés pour se déplacer, et à qui vous avez demandé de déplacer leurs boîtes aux lettres. Et ce malgré leur handicap. Elles souhaiteraient que dorénavant vous mettiez autant de zèle pour distribuer leur courrier.**

**Copies adressées à : M. le Préfet du Pas de Calais ; M. Dominique Dupilet, président du Conseil Général ; M le directeur DOTC du Pas de Calais ; M. Jean-Claude Leroy, député ; Mme Laurence Sauvage, conseiller Régional ; M. Jean-Jacques Hilmoine, président de la Communauté de Communes ; M. Jean-Marie Lubret, conseiller Général du Canton.**

**Réponse de la Poste :**

Direction du Courrier du Pas-de-Calais

M. Fabrice FERÉ  
Directeur du Courrier  
Tél 03 21 22 94 30  
Fax 03 21 22 92 06

Affaire suivie par Suzel VAMPOUILLE  
Réf : Cab/SV/37/2010

Monsieur Claude VERGÉOT  
Conseiller Municipal

17 rue du Marais

62140 FRESSIN

Le 8 octobre 2010

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous avez voulu appeler mon attention sur la distribution du courrier de votre commune du 6 au 11 septembre 2010.

Pendant cette période, la Plate-forme de Distribution du Courrier d'Hesdin a été confrontée à une situation sanitaire tout à fait exceptionnelle. Ces événements, comme vous l'avez souligné, sont rarissimes.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et à l'aube de la libéralisation des marchés, nous devons plus que jamais poursuivre la modernisation engagée avec une priorité absolue la satisfaction de nos clients.

A ce titre nous avons créé un service consommateurs, le 36 31, qui renseigne le client par téléphone et notamment en cas de dysfonctionnement dans la distribution du courrier. Si le dysfonctionnement résulte d'une tournée non assurée, La Poste s'engage à ce que la tournée soit assurée au plus tard le lendemain.

En espérant avoir répondu à votre interrogation, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fabrice FERÉ

Directeur du Courrier



**Réunion du 16 septembre 2010**

**Une réunion houleuse qui avait pourtant bien commencé par la visite des chantiers terminés cet été. La réfection de la rue des Gardes avec un magnifique tapis d'enrobé. Cependant nous avons exprimé quelques craintes compte tenu que les accotements (renforcement, borduration, etc.) n'ont**

pas été faits. A l'école, la pose d'une mini-station d'épuration devrait avoir résolu le problème d'assainissement.

Le ton est monté ensuite.

- En effet certains conseillers n'ont pas admis d'avoir appris la fermeture de la salle municipale, pour travaux, par leurs concitoyens. La nouvelle a été apprise lors d'une réunion avec les responsables d'associations. Le maire a en effet profité d'une rallonge de la DGE pour immédiatement lancer le projet. Entretemps notre député Jean-Claude Leroy nous avait déjà obtenu une subvention au titre du Farda (16 000 €). La sénatrice Mme Henneron a également obtenu une aide de 10 000 €. Nous avons également regretté de ne pas avoir un avant-projet complet de la rénovation de notre salle avec plans, devis précis. La dépense est inscrite au budget 2011. Pour l'instant le coût se monterait à 80 000 €.
- Il a ensuite été question des travaux à l'église.
- La majorité semble décidée à mettre en œuvre sa restauration, ce dont nous nous réjouissons, et plus particulièrement des contreforts car les derniers travaux remontent à la mandature de Georges Delépine. Paul Glaçon, par ailleurs président de l'Association des Amis du patrimoine, a réalisé un dossier très complet et chiffré avec précision (comme nous aimerions en recevoir à chaque fois !) avec le Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine (SDAP). L'entreprise Chevalier de St Martin-au-Laert a fait parvenir un devis comportant trois phases avec autant de devis « quantitatifs et estimatifs » de 65 000 €, 90 000 € et 41 000 € TTC. Avec tous les suppléments on peut « envisager » une facture de 300 000 € environs selon la majorité. Les subventions seraient de l'ordre de 50% Etat et 25% Conseil Général.

Il convient également de mettre sur pied une souscription populaire devant rapporter au minimum 5% de la facture pour obtenir ces subventions. L'Association du patrimoine s'est portée volontaire pour mettre en œuvre cette dernière.

Si tout va bien il resterait 75 000 € à la charge du budget de la commune, moins cependant les 5% de dons (15 000 € espérés) soit pour le budget communal : 60 000 €.

Il faut savoir que notre marge de manœuvre en 2010 était de 36 000 € pour gérer le quotidien et faire face aux dépenses imprévues. Il y a toujours nos rues à entretenir, voire à réparer, car leur état ne s'arrangera pas avec le temps. Pour certains conseillers de la majorité « elles ne sont pas si mauvaises que ça », d'autres reconnaissent le fait mais s'en accommodent au détriment des habitants. Ces chiffres peuvent donner le vertige. Et l'on est en droit de se poser des questions sur le montant des subventions quand on constate la baisse générale des dotations de l'Etat et bientôt aussi du Conseil Général. En effet avec la nouvelle loi de la réforme territoriale votée le 16 septembre justement, des bouleversements profonds vont se produire dans le paysage politique.

La question est donc de savoir si pour sauvegarder notre patrimoine, tant architectural que spirituel, on peut ou on doit hypothéquer le présent et l'avenir de nos enfants. Ou prendre le risque de s'endetter pour des décennies, ou alors mettre à mal le fonctionnement de notre collectivité. Il conviendrait à ce sujet de demander l'avis de tous les habitants de la commune avec pourquoi pas un vote populaire.

Pour notre part nous avons toujours dit qu'il convenait de préserver autant que faire se peut notre patrimoine et notamment l'église.

- Location ou prêt de la vaisselle de la salle municipale. De plus en plus de personnes sollicitent le prêt de la vaisselle de la salle. Cela ne va pas sans entraîner un surcroît de travail. Le conseil a décidé désormais de ne plus donner suite aux demandes émanant des particuliers. Seules les tables à tréteaux pourront encore exceptionnellement être mises à disposition. Cela ne concerne pas les associations.

- La problématique de la tonte des talus en hauteur et difficilement accessibles a une nouvelle fois été abordée.

**Réunion du jeudi 28 octobre 2010**

- L'assemblée a voté à l'unanimité, mais sans grande conviction la création d'un SCOT (schéma de coordination territoriale) pour compléter le PLIU (Plan intercommunal d'urbanisme).

Le SCOT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, etc. De belles perspectives mais lorsque l'on constate qu'à Fressin, même avec une carte communale, on éprouve les pires difficultés à obtenir un permis de construire en bonne et due forme, toujours à cause des Bâtiments de France...on est en droit de se poser des questions... Mais c'est la solidarité intercommunale qui doit prévaloir.

Le maire nous a informés qu'il avait renégocié un prêt auprès de la Caisse d'Epargne, cela devrait nous faire gagner 971 €.

- Voici d'ailleurs les emprunts de la commune :

Libellé	Montant	Année	Durée	Montant échéance annuelle	Dernière échéance
Travaux divers	33 538 €	1997	15	3 488 €	2011
Travaux mairie	60 979 €	1999	15	5 498 €	2013
Travaux mairie	22 867 €	2000	15	2 316 €	2014
Voierie	38 113 €	2002	12	4 434 €	2013
Acquisition base	60 000 €	2004	15	4 809 €	2020
Eclairage public	40 000 €	2006	15	3 524 €	2021
Voierie	40 000 €	2009	10	4 860 €	2019
Rue des Gardes	16 000 €	2010	5	3 404 €	2015

- Les travaux de la mise aux normes de la défense incendie occasionnent de gros dégâts sur nos routes selon notre commission. Un constat d'huissier a été fait par l'entreprise. Et nous nous réservons au terme de la première tranche de travaux, de montrer notre mécontentement auprès du Syndicat des eaux..... (c'est-à-dire nous en fait !) pour obtenir réparation, au sens propre comme au sens figuré. Les riverains de la rue Planques à la rue du paradis se plaignent de voir leur entrée de propriété abîmée. Le Chemin des Presles pose également problème à un riverain ainsi que la rue des gardes et la sortie des débardeurs du bois de Fressin dont les gestionnaires, malgré les arrêtés municipaux, occasionnent de nombreuses nuisances et dégâts.
- Le projet de restauration des 11 contreforts extérieurs de l'église s'affine avec un budget revu à la baisse qui s'établirait désormais aux environs de 200 000€ avec toujours le même financement voire amélioré dans la mesure où le Conseil régional abonderait du même montant, les dons recueillis dans le cadre de la souscription volontaire. Nous travaillons pour l'instant avec les chiffres d'une seule société qui semble avoir l'aval des autorités ainsi que la certification requise. Mais il a cependant été décidé de lancer un appel d'offre pour, on ne sait jamais, encore faire baisser la facture.
- Dans le cadre du repas de fin d'année offert aux aînés, nous avons demandé une nouvelle fois un colis pour ceux ne pouvant ou ne voulant pas y assister pour des raisons diverses. Mais toujours sans succès. Les absents pourront donc toujours réveillonner avec une boîte de chocolat. Renseignements pris auprès de municipalités, pour 20/25 € on peut très bien avoir un bon colis : poulet, vin, bûche, légumes en boîtes, friandises. Et cela ne devrait en rien nuire au succès du repas, dans la mesure où nos retraités viennent surtout pour passer un bon moment ensemble.

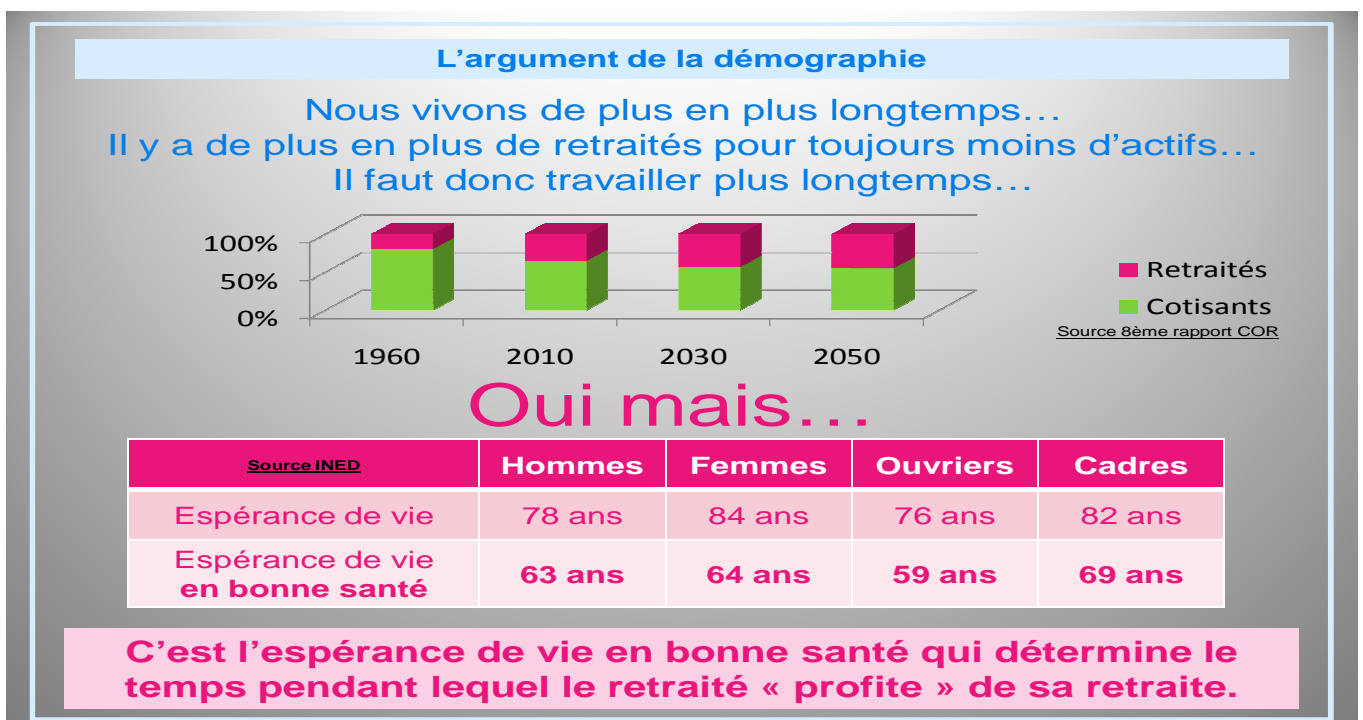
- Les anciens combattants souhaitent rendre son lustre d'antan au monument aux morts et demandent l'aide de la municipalité. Ils bénéficient déjà d'une aide du député Jean-Claude Leroy sur son enveloppe parlementaire. De son côté l'Union Sportive veut réaménager un local au terrain municipal Firmin Caron pour ranger son matériel en toute sécurité.

## Des précisions sur le problème des retraites avec des données officielles.

Parmi les arguments servis par les partisans de l'allongement du temps de travail, il y a l'espérance de vie qui augmente, le nombre d'actifs qui diminue, le nombre d'inactifs qui augmente et que tous les autres pays européens ont déjà agi en ce sens.

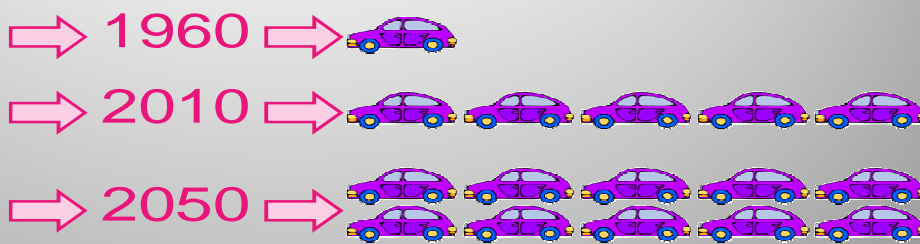
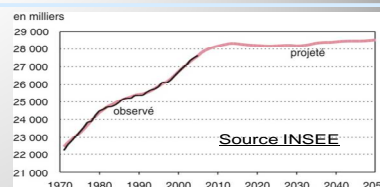
- Et de citer l'exemple allemand et espagnol. Tous ces arguments se discutent et se réfutent si l'on regarde de plus près la situation hors de nos frontières.
- En Allemagne et en Espagne, on travaillerait plus longtemps donc qu'en France, jusqu'à 65 ans et bientôt 67 ans ! Dans la plupart des pays européens, l'âge de référence n'est pas l'âge légal de départ en retraite mais l'âge de départ sans décote l'équivalent chez nous de l'âge légal de départ à taux plein.
- Ce qui place d'ores et déjà la France, l'Allemagne et l'Espagne à égalité : 65 ans dans chacun des pays. Si l'on se penche non plus sur les âges légaux, mais sur l'âge effectif, celui auquel les salariés quittent réellement le marché du travail, la proximité des situations en Europe est frappante : 61,5 ans en France, la même chose en Espagne, 62 ans en Allemagne.
- La situation des Français vis-à-vis de l'âge légal de départ est donc, avant même la "réforme" gouvernementale, équivalente à celle de l'Allemagne et de l'Espagne. Mais elle se détériore quand on compare le calendrier de passage à 67 ans. C'est en 2029 que les Allemands verront l'âge de départ à la retraite sans décote reculer de deux ans. C'est en 2027 que les Espagnols passeront ce cap. Les Français n'auront pas cette chance : c'est dès 2016 que la réforme française entrerait en vigueur.

### Voici quelques graphiques pour mieux comprendre :



# La productivité du monde du travail n'a jamais été aussi grande :

De plus, si le nombre de retraités augmente, le nombre d'actifs, en croissance jusque 2010, devrait rester stable jusqu'en 2050 .



Depuis 1960, la productivité a été multipliée par 5 ce qui signifie qu'un actif de 2010 produit 5 fois plus de richesses qu'un actif de 1960 ... source INSEE

**Cela signifie qu'un actif d'aujourd'hui devrait pouvoir « financer » plus de retraites...**

D'autant plus qu'on estime que dans les 40 prochaines années, la productivité devrait encore doubler... Source 8ème rapport COR

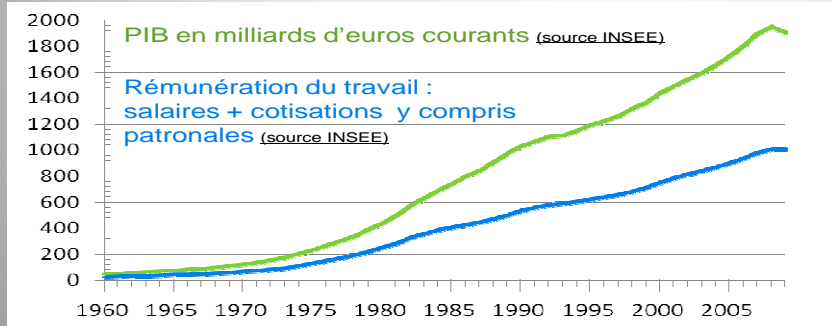
Un point où la comparaison tourne franchement au désavantage des Français, c'est celui du nombre d'annuités requises pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Il faut travailler

**35 annuités en Allemagne et en Espagne contre 41 en France, pour l'instant !**

Enfin, ultime paradoxe, l'indicateur de fécondité est de 2 en France en 2008 contre 1,4 en Espagne et en Allemagne. Notre démographie est la plus dynamique d'Europe, significativement devant celle de l'Allemagne ou de l'Espagne. Et pourtant, non seulement les salariés français devront cotiser 6 annuités et demie de plus que les Allemands et les Espagnols pour pouvoir partir avec une retraite à taux plein, mais le passage de 65 à 67 ans débutera plus de dix ans avant nos deux voisins.

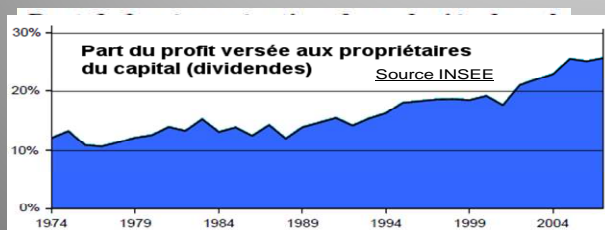
**Et Pourtant il ya toujours autant de richesse en France :**

A force de discours alarmistes sur les déficits, discours largement relayés par les médias, on en oublierait presque que la France est un pays riche...



Ces vingt dernières années, la richesse (PIB) de la France a doublé et on prévoit un nouveau doublement d'ici à 2050. Source 8ème rapport COR

Dans le même temps, la rémunération du travail (salaires + cotisations) a progressé moins vite que la richesse nationale.



Ces 30 dernières années, 10% de la richesse produite (200 milliards) a été transférée de la rémunération du travail vers les profits, soit 8 fois le déficit de la caisse d'assurance vieillesse.

Ce transfert a bénéficié aux revenus financiers (dividendes versés aux détenteurs des capitaux des sociétés).

## Interventions pour nos concitoyens

**Certain(e)s Fressinois(e) nous ont demandé des explications concernant les problèmes de la Poste (voir plus haut) ainsi que sur l'assainissement futur de notre village. A ce sujet nous avons donc écrit au président du Syndicat intercommunal de la Planquette Jean-Paul Bocquet, le maire de Sains les Fressin.**

Monsieur le Président,

En votre qualité de président du Syndicat des eaux de la Vallée de la Planquette nous souhaiterions vous soumettre quelques questions de Fressinois et Fressinoises.

En effet nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour des questions touchant à l'assainissement.

Ainsi, comme vous le savez, à Fressin des rues sont classées en assainissement collectif et ou en non collectif. Comme vous le savez également la Communauté de communes effectue actuellement des contrôles par l'intermédiaire de son SPANC.

Deux questions se posent :

- Ainsi le contrôle doit-il avoir lieu pour les maisons situées en assainissement collectif (et donc payer la redevance demandée) et qui ne sont donc pas concernées par le SPANC ?
- Les gens qui bâtissent dans ces rues doivent se mettre en conformité, donc en non collectif en attendant, seront-ils remboursés quand l'assainissement collectif sera fait ?

Nous aimerions savoir ce que dit la loi précisément dans ces deux cas de figure et quelle est la position du SIVU ?

Merci d'avance pour votre attention.

**Réponse : En attente**

Orange ne passe pas encore partout à Fressin :

Fressin, mercredi 06 octobre 2010

Objet : téléphonie mobile.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes,

En notre qualité d'élus nous sommes interpellés régulièrement par les habitants de la commune sur la non-réception d'Orange à Fressin sur la totalité du territoire.

Nous souhaiterions connaître où en est votre démarche pour permettre à cet opérateur d'être présent dans notre village.

Grâce à la Communauté de commune, le Haut-Débit est désormais une réalité à Fressin ce dont nous vous remercions.

En espérant que cela se poursuive avec Orange mobile,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments distingués

**Réponse : En attente**

*NOUS VOUS SAOUHAITONS UNE  
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011.*

Sonia Bailleul-Attagnant, Michel Anselin, Jean-Noël Belval, Claude Delépine Michel Hibon, Patrick Paquez, Claude Vergeot : des conseillers municipaux à votre service.